Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

2018/27

Paraphe: FS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2018/14

Nombres de membres :

En exercice: 124 Présents: 74

Votants: 84 (dont 10 pouvoirs)

POUR: 84 (100 %) CONTRE: 00 ABSTENTION: 00

Le dix-neuf février deux mille dix-huit à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET

Date de la convocation: 12/02/2018 M Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Martine BAUDART; Agnès BEGNY; Béatrice FABRITIUS; Marie-Hélène FOURCART; Ghislaine JACQUET; Maryvonne LENFANT; Agnès MERCIER; Françoise PAYEN; Chantal PIEROT; Martine VERNEL et Messieurs Claude ADAM; Michel ADIN; Patrick BEBIN; Bernard BIENVENU; Guy BOIZET; Jacques BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Daniel BOUILLON; Patrick BROUILLON; Jean BROYER; Roland CANIVENQ; Francis CANNAUX; Dominique CARPENTIER; Dominique COLSON; Jean-Pierre CORNEILLE; Dominique DANNEAUX; Gérard DEGLAIRE; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY; Bruno DESWAENE ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Patrice FERON ; Hervé FREY; Régis GAVART; Olivier GODART; Jacques GROSSELIN; Éric HAULIN; Bertrand HAULIN; Benoît HUREAU; Bruno JUILLET; Hervé LAHOTTE; Dominique LAMY; Jacques LANTENOIS; Pierre LAURENT-CHAUVET; Patrick LESOILLE; Jean-Marc LOUIS; Xavier MACHINET; André MALVAUX; Christophe MANCEAUX; Raoul MAS; Jean-Philippe MASSON; Frédéric MATHIAS; Michel MEIS; Michel MENDES; Christian MIELCAREK; Francis MOUTON; Jean-Claude MULLER; Christian NICOLITCH; Jacky NIZET; Daniel NIZET; Hubert OUDIN; Guy PAYEN; Florent PIERSON; Francis POTRON; Guillaume QUEVAL; Damien RENARD; Jean-Pol RICHELET; Dominique ROBIN; Francis SIGNORET; Benoît SINGLIT; Vincent THIERION; Lionel VAIRY; Gérard VAN STECKELMAN.

Représentés: Mesdames Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM; Louisette NOIRANT donne pouvoir de vote à M. Patrice FERON; Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. Florent PIERSON; Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER; Andrée THOMAS donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD et Messieurs Joël CARRE donne pouvoir de vote à M. Francis POTRON; Christian HULOT donne pouvoir de vote à M. Bruno JUILLET; Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à M. Jean-Pierre CORNEILLE; Patrick RACOUR donne pouvoir de vote à M. Daniel NIZET; Bruno RAUSSIN donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

OBJET: ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE ET DEMANDE D'AGREMENT

Vu la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

Vu le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE :

- d'autoriser le Président à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale (3 ans)
- de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter de la réception de l'agrément
- d'autoriser le Président à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales dans la limité des crédits disponibles

Le Président

WAUTE DE

Francis SIGNORET